

Conférence de presse du 2 septembre

**L'ASSOCIATION DE CITOYENS CONTRE LES DESERTS MEDICAUX,**

**LA MATERNITE ET LES URGENCES DE L'HOPITAL DE SARLAT EN GRANDE  
DIFFICULTE**

- L'ASSOCIATION DE CITOYENS CONTRE LES DESERTS MEDICAUX, association nationale présente en Dordogne, ne cesse de demander à tous les décideurs (députés, sénateurs, gouvernements) de prendre enfin des mesures permettant de limiter les déserts médicaux et d'éviter des situations telles que celle que connaît l'hôpital de Sarlat.
- En effet de quoi souffre cet hôpital ? Comme d'autres, d'un manque criant de médecins dans deux services essentiels à la santé de la population : les urgences et la maternité. Notre association milite en faveur de la régulation de l'installation des médecins (à l'instar de toutes les autres professions médicales) et de la limitation du temps de remplacement. En effet, tout est lié. Car les chiffres le montrent certaines zones bénéficient de la présence de nombreux médecins (métropoles, zones littorales) alors que d'autres sont en déficit chronique, notamment les zones rurales.
- Or, que constate-t-on à Sarlat, capitale du Périgord noir, territoire de 80 000 habitants environ ? Que les urgences sont régulièrement régulées par manque de professionnels (0 médecins en Septembre pendant 7 jours 1 seul médecin pendant 3 jours) Si on applique les mesures que nous préconisons, on voit bien que la répartition s'améliorera automatiquement. Peut-on encore accepter que notre vie dépende de notre code postal ? Peut-on accepter que des files d'ambulances patientent devant l'hôpital en attendant la prise en charge du malade ? On peut aussi se demander si la loi RIST qui plafonne les honoraires des intérimaires (et cette loi est tout à fait logique) n'est pas aussi une des causes de la désaffection des médecins pour SARLAT, ce qui signifierait que l'argent est le motif principal du refus des médecins de venir à SARLAT.
- Le manque de reconnaissance de la difficulté de ces métiers exigeants est aussi à questionner.
- Le problème est sensiblement le même pour la maternité. Le manque de gynécologue, de pédiatre à demeure est compensé par quelques intérimaires mais pas de façon permanente d'où des fermetures récurrentes créant des situations

angoissantes pour les futures mamans qui ne savent pas si elles pourront accoucher à SARLAT, les obligeant à aller à Périgueux, Brive ou...ailleurs ! Les autorités invoquent la sécurité mais cette sécurité est-elle assurée quand les parturientes doivent faire des trajets beaucoup plus longs dans des conditions de circulation souvent dégradées notamment en été en raison de la forte fréquentation touristique ?

- De mauvais esprits pourraient se demander si ces situations ne sont des prétextes à des fermetures envisagées !!!
- Il est urgent que le prochain Gouvernement se souvienne que la santé est un droit constitutionnel . Il est urgent qu'il fasse de la santé une priorité nationale et qu'il prenne enfin les mesures adéquates pour faire cesser cette situation.
- L'ACCDM sera toujours aux côtés du Collectif de Défense de l'Hôpital de Sarlat pour défendre ce droit à la santé.